ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sous-exécution systématique du budget de la défense

Question écrite n° 44893

Texte de la question

M. Bernard Perrut interroge Mme la ministre des armées sur la sous-exécution systématique du budget de la défense. Si entre 2009 et 2020, 171 milliards d'euros d'investissements en défense ont été votés par les parlementaires, près de 55 milliards n'ont pas été décaissés. Pour l'année 2020, sur les 26,5 milliards d'investissements de défense annoncés, une dizaine n'ont pas été réalisés (futur système de combat aérien SCAF, ou le remplacement de l'avion de surveillance et d'intervention maritime, ou le futur avion de guet aérien...). À titre de comparaison, la Chine et la Russie investissent respectivement 221 milliards de dollars et 54 milliards de dollars pour leur défense, quand les USA dépensent chaque année 700 milliards. La qualité des équipements militaires est pourtant primordiale et représente à elle-seule une force de dissuasion à ne pas négliger dans le contexte géopolitique actuel. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour remettre à niveau le budget de la défense de la France.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44893
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Armées
Ministère attributaire : Armées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 mars 2022, page 1779
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)